

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 105 (2007)
Heft: 7-8

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

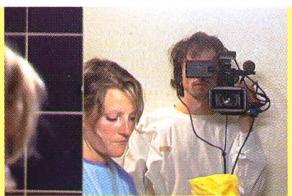
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Au cinéma

Le métier sous le projecteur

Trois histoires de «Bien Naître». Trois sages-femmes de l'Arcade des Sages-Femmes de Genève: Sarah Casays Pejic, Nathalie Piaget et Odile Evéquoz.

«Sages Femmes» est un documentaire qui sort cet été sur nos écrans (Films Oeil-Sud). En 42 minutes, le réalisateur Frédéric Choffat met en évidence, avec tact, précision et réalisme, tout ce que la sage-femme peut apporter aux futurs parents qui sont sensibles à l'importance d'une naissance physiologique. Chaque fois, celle-ci se termine à la maternité de Genève mais elle démarre à domicile et elle peut être suivie d'un retour rapide à domicile (au minimum deux heures après).

Frédéric Choffat explique qu'il a choisi de travailler seul, derrière la caméra, «afin de montrer au mieux la relation entre la sage-femme, la future maman et son conjoint». Et il précise que les trois sages-femmes suivies dans leurs rencontres avec trois couples «ont dès le début accepté ce regard indiscret, mais omniprésent de la caméra». On voit qu'en définitive, c'est le vécu des trois futures mères qui est privilégié et respecté. Dans le documentaire comme dans la vie!

Josianne Bodart Senn

Notez qu'un DVD sortira cet automne 2007. En souscription, il ne coûte que FS 25,- (+ frais de port): sagesfemmes@lefilm.ch

Travail et famille

C'est «un plus» que d'être père!

«C'est le monde à l'envers. Dans un passé pas si lointain, l'éducation des enfants semblait totalement incompatible avec l'exercice de fonctions dirigeantes, tout particulièrement pour les hommes. Mais voilà que certains d'entre eux, convertis au temps partiel, n'hésitent plus à vanter les vertus du pouponnage actif et son influence positive sur leur épanouissement professionnel. Pour couronner le tout, une étude menée par l'Université américaine de Clark auprès de 350 managers et de leurs subordonnés vient étayer le propos: le fait d'éduquer des enfants contribuerait à développer les qualités de leadership des hommes! Il ressort

de cette étude que les chefs qui accordent davantage de temps à leur vie de famille sont nettement mieux évalués par leurs employés. Les dirigeants célibataires, ou ceux qui se consacrent peu à l'éducation de leurs enfants, obtiennent de moins bonnes notes. L'éducation des enfants développe des capacités bienvenues pour un chef, observe ainsi le professeur de management Laura Graves, qui a conduit l'étude. Selon elle, les pères managers sont plus résistants au stress, plus patients et mieux disposés à gérer les conflits, trouver des compromis ou évaluer les capacités respectives de leurs différents collaborateurs. (...) Dans tous les cas, la

paternité change la manière d'aborder la vie professionnelle. Le plus souvent, elle l'améliore, selon les témoignages de jeunes pères romands. Certains ont fait le choix du temps partiel, afin de passer davantage de temps avec leurs enfants. (...) Actuellement, les entreprises n'encouragent pas le temps partiel pour les postes à responsabilité. Elles en font souvent une question de principe, si bien que pour un cadre, vouloir travailler à 80% apparaît comme inconvenant ou, dans la très grande majorité des cas, comme une impossibilité.»

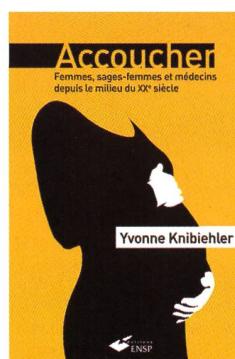
Source: «Les pères font de meilleurs managers» par Lidovic Chappex, sur www.largeur.com dès le 30 mai 2007.

Yvonne KNIBIEHLER

Son nouveau livre «Accoucher»

Femmes, sages-femmes et médecins depuis le milieu du XX^e siècle
Éditions de l'École nationale de la santé publique, 2007.

La Société d'histoire de la naissance, fondée en 2001^[1], a organisé, en 2004, un colloque à la faculté de médecine de Nantes, sur le thème: La sage-femme d'hier à demain. Pour préparer cette manifestation, nous avons souhaité recueillir les souvenirs des praticiennes, et nous leur avons suggéré de les rédiger. Nous avons reçu bientôt une soixantaine de témoignages, dont la longueur variait de quatre à quarante pages; d'autres ont suivi, au total, environ une centaine. C'est peu, quand on sait qu'il y a entre 16 000 et 17 000 sages-femmes exerçant aujourd'hui en France. Mais ces textes sont presque tous d'un grand intérêt: ce n'est pas n'importe quelle personne qui prend sur son temps libre pour lire attentivement un long questionnaire^[2], pour rédiger une réponse, et pour l'envoyer à des inconnues; il faut avoir quelque



chose à dire, vouloir le dire et savoir le dire. La qualité des propos nous a édifiés. D'où l'idée d'en publier de larges fragments. Mais il fallait les situer dans leur contexte, ce qui a exigé un important travail d'investigation historique, investigation d'ailleurs passionnante. Aux yeux des historiens, les témoignages personnels ne constituent pas des sources sûres: le mémorialiste reconstruit souvent le passé en fonction du présent, et privilégie, consciemment ou non, ce qui le valorise. En outre, ici, les témoins font manifestement partie d'une élite: elles ne représentent pas l'ensemble de la profession, elles en donnent une image embellie. Pour équilibrer, il faudrait interroger les accouchées et leurs familles, ainsi que les divers partenaires professionnels des sages-femmes. D'autres le feront. En attendant,

ces textes, tels qu'ils sont, posent des questions existentielles que l'on pourra suivre comme des fils rouges tout au long des chapitres:

1. Le dépérissement de la profession de sage-femme est une conséquence de la médicalisation de la naissance, et surtout de son hospitalisation.
2. À mesure qu'elles en ont pris conscience, les sages-femmes ont multiplié les efforts d'adaptation, efforts qui les ont contraintes à analyser avec lucidité les modifications essentielles de leur activité. Elles ont su faire reconnaître leur raison d'être.
3. Les sages-femmes ont aussi compris que, face au désenchantement du monde, leur mission est à réinventer.

[1] Fondateur et secrétaire: Paul Cesbron, gynécologue-obstétricien. Présidente: Marie-France Morel, historienne universitaire. Siège social: 157, rue Arthur-Honegger, F 60100 Creil (France).

[2] Cf. Les Dossiers de l'obstétrique, n° 316, mai 2003.

Procréation médicalement assistée

De plus en plus fréquente en 2005

En 2005, quelque 4400 couples ont suivi un traitement de procréation médicalement assistée pour les aider à concevoir. Le traitement a abouti à une grossesse chez environ un tiers des couples et environ 75% des grossesses



ont donné lieu à une naissance. Depuis 2001, le nombre total de couples traités annuellement a augmenté d'environ 40%.

En 2005, 23 centres médicaux proposaient des traitements de procréation médicalement assistée. La stérilité masculine reste la cause

la plus fréquente de recours à de telles méthodes. Un peu moins de 6800 cycles de traitements ont été initiés en 2005, soit 1,6 cycles par femme. Un transfert d'embryons a eu lieu dans 88% des cycles de traitement initiés.

25% des cycles de traitement avec transferts d'embryons ont abouti à une grossesse. Quelque 75% des grossesses dont l'issue est connue ont donné lieu à une naissance et 25% se sont terminées par un avortement. L'issue n'est pas connue dans 8% des cas. On dénombre 1257 naissances à la suite de traitements de procréation médicalement assistée effectués en 2005. Cela correspond à 1,7% de la totalité des naissances. Le nombre d'enfants nés grâce à cette méthode a augmenté de 27% entre 2004 et 2005.

Environ 81% des femmes ont mis au monde un enfant, 19% des jumeaux et 1% des triplés. Les naissances multiples sont plus fréquentes que parmi l'ensemble des naissances en Suisse, où elles représentent moins de 2% des naissances. La proportion d'enfants mort-nés (0,4%) est comparable avec l'ensemble de la mortalité en Suisse.

Environ 81% des femmes ont mis au monde un enfant, 19% des jumeaux et 1% des triplés. Les naissances multiples sont plus fréquentes que parmi l'ensemble des naissances en Suisse, où elles représentent moins de 2% des naissances. La proportion d'enfants mort-nés (0,4%) est comparable avec l'ensemble de la mortalité en Suisse.

Source: Office fédéral de la statistique, communiqué de presse du 31 mai 2007.

Année 2006

Encore 10 bébés fortement secoués

Les 38 cliniques pédiatriques de Suisse ont reçu l'an passé dix bébés qui ont été fortement secoués par leurs parents. Six garçons et quatre filles ont ainsi été blessés l'année dernière. Trois en sont morts. Selon le responsable de l'étude menée par l'hôpital pédiatrique de Zurich, tous les nouveau-nés blessés ne souffriront

pas de traumatisme à long terme. Mais, il est encore trop tôt pour faire des pronostics. En 2005, 15 cas avaient été répertoriés. Depuis 2002, l'hôpital zurichois a comptabilisé 42 cas. Les garçons ont été deux fois plus touchés que les filles. L'âge moyen des victimes est de 5,5 mois. Huit nourrissons sont décédés. Les chiffres suisses sont comparables à ceux des autres pays européens.

Source: ATS, 4 juin 2007.



Congrès 2009

Rejoignez le comité!

Lors de son assemblée générale du 22 mai 2007, la FSSF a adopté la réorganisation du Congrès national. L'organisation des futurs congrès est désormais confiée à un comité, dans lequel coopèrent un organisateur professionnel et la section élue. C'est le comité central qui est chargé d'élire le

comité du congrès. Nous recherchons donc des membres pour le comité du congrès! Etes-vous intéressée et motivée à faire partie prochainement d'un Team actif pour un prochain Congrès suisse des sages-femmes? Adressez-vous au Secrétariat central de la Fédération suisse des sages-

femmes **jusqu'au 31 juillet 2007**. De même si vous désirez le cahier des charges du comité du congrès. Nous accueillerons bien volontiers votre candidature.

Pour le Comité central:
M. Indergand-Ernri
et N. Sid'Amar

Rectificatif
Numéro de juin page 34

Par pure inadvertance, encore inexplicable, j'ai ignoré les erreurs orthographiques du titre de l'encadré du bas de page. Il faudrait en effet lire «Charte genevoise de prévention périnatale». Avec toutes les excuses.
Josianne Bodart Senn

France

En cas de mort inattendue

La HAS française a édité en février 2007 une recommandation pour la pratique clinique en cas de «mort inattendue du nourrisson» qui définit dans ce document comme «une mort survenant brutalement chez un nourrisson alors que rien, dans ses antécédents connus, ne pouvait le laisser prévoir».

Sur le site Internet, trois documents sont proposés au téléchargement: une synthèse, une liste détaillée de recommandations (47 pages) et un argumentaire (92 pages). L'objectif de ces recommandations est de proposer à tous les professionnels concernés par le thème un protocole pour que la prise en charge en cas de mort inattendue d'un nourrisson soit standardisée, harmonisée entre les différents intervenants, efficace et homogène sur l'ensemble du territoire national, afin de:

- réaliser un ensemble d'investigations pour déterminer la cause du décès;
- améliorer la prise en charge et le suivi de la famille;
- permettre de disposer de statistiques de mortalité fiables.

Pour en savoir plus:
www.has-sante.fr, rubrique «Recommandations professionnelles».